

Note Méthodologique : Études d'impact et bailleurs de fonds

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Les EIES servent de langage commun entre promoteurs, autorités et financeurs pour qualifier les risques, définir les mesures et organiser le suivi.

- Avec financements multilatéraux/bilatéraux, exigences de diligence et transparence renforcées.
- Articulation des cadres nationaux avec ESS/PS IFC et normes ISO (14001, 45001, 31000).
- Conditionne souvent décaissements et approbations via jalons de conformité/performance.
- Finalité: lier conformité, performance et acceptabilité, prévenir coûts futurs et sécuriser la décision.

Point clé : Proportionnalité et matérialité guident l'effort: concentrer l'analyse et les preuves sur les risques prioritaires, avec visibilité 24–60 mois lorsque requis.

Objectifs de la mission

- Conformité démontrée au cadre national et aux standards bailleurs.
 - Identification argumentée des risques matériels/prioritaires.
 - Mesures hiérarchisées (éviter, réduire, compenser) et chiffrées.
 - PGES avec indicateurs, responsabilités et modalités de preuve.
 - Dispositif de suivi: seuils d'alerte, audits programmés, revues périodiques.
 - Traçabilité des consultations et intégration des obligations E&S dans les contrats.
-

Périmètre / livrables attendus

- Note de cadrage, périmètre et matrice de conformité (loi nationale, ESS/PS IFC); matrice d'écarts documentée.
 - Ligne de base biophysique et socio-économique; protocoles de collecte et registres.
 - Évaluation des impacts (vraisemblance, gravité, réversibilité) et hiérarchie d'intervention.
 - PGES: mesures, indicateurs, responsabilités, budget et calendrier de mise en œuvre.
 - Plan d'engagement des parties prenantes; mécanisme de réclamation; traçabilité des réponses.
 - Clauses E&S intégrées aux marchés; calendrier de vérification; audits de tiers si requis.
 - Tableaux de bord, reporting proportionné, audits selon ISO 19011:2018.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Cadrage et gouvernance du dossier

- Clarifier périmètre, aires d'influence et référentiels applicables.
- Produire note de cadrage, matrice de conformité et calendrier de décisions.
- Aligner responsabilités internes et désigner un pilote de conformité.

Étape 2 — Ligne de base et matérialité des risques

- Recenser données existantes; planifier campagnes ciblées (air, eau, bruit, biodiversité, social).
- Définir protocoles robustes et valider la suffisance des données.
- Documenter incertitudes et croiser les validations.

Étape 3 — Évaluation des impacts et hiérarchie d'intervention

- Évaluer vraisemblance, gravité, réversibilité; analyser options techniques.
- Définir mesures éviter/réduire/compenser et prioriser budgétairement.
- Expliciter écarts entre obligations locales et exigences bailleurs.

Étape 4 — Consultation des parties prenantes et boucles de retour

- Élaborer plan d'engagement; organiser séances publiques et feedbacks.
- Mettre en place un mécanisme de réclamation opérationnel.
- Assurer représentativité et accessibilité (y compris groupes vulnérables).

Étape 5 — Intégration contractuelle et plan de gestion

- Traduire mesures en clauses E&S mesurables et vérifiables.
- Définir indicateurs, preuves attendues, audits et jalons d'acceptation technique.
- Planifier reporting et contrôles indépendants si requis.

Étape 6 — Suivi, audits et amélioration continue

- Mettre en place tableaux de bord, inspections, campagnes de mesure.
- Conduire audits internes/indépendants (ISO 19011:2018) et revues périodiques.
- Gérer seuils d'alerte, actions correctives et traçabilité des écarts.

Planning / durée / jalons

Jalon	Quand (référence)	Contenu / Validation
Cadrage et matrice de conformité validés	Démarrage	Périmètre, référentiels, gouvernance, calendrier de décisions.
Ligne de base consolidée	Jalon intermédiaire	Données suffisantes et validées pour matérialité des risques.
Évaluation et PGES approuvés	Avant contractualisation	Mesures hiérarchisées, indicateurs, responsabilités, budget.
Intégration contractuelle et lancement suivi	Avant décaissements	Clauses E&S, plan de vérification, jalons d'acceptation.

Audits/revues indépendantes	6 / 12 / 24 mois	Vérification de performance et d'efficacité des mesures.
Revue annuelle / Revue 18 mois (AFD)	Annuel / 18 mois	Ajustements au contexte et sécurisation des décaissements successifs.

Rôles & responsabilités

Client (maître d'ouvrage)

- Définir périmètre, gouvernance interne et calendrier de décisions.
- Fournir données existantes, sécuriser accès terrain et autorisations.
- Organiser consultations, mécanisme de réclamation et traçabilité.
- Intégrer clauses E&S aux contrats; déployer PGES, suivi et reporting.

Consultant

- Conduire diagnostic initial, analyser référentiels et structurer livrables.
- Concevoir protocoles de collecte, registres et analyses multicritères.
- Appuyer cartographie des parties prenantes et la traçabilité des échanges.
- Proposer modèles de clauses E&S et calendrier de vérification/audits.
- Réaliser revues indépendantes/audits (ISO 19011:2018) et recommandations.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Inventaire des données existantes et accès terrain sécurisé.
- Matrice de conformité et cartographie des écarts (loi/ESS/PS IFC).
- Protocoles de mesures proportionnés et gabarits d'analyse statistique.
- Plan d'engagement des parties prenantes et logistique des consultations.
- Définition d'indicateurs, seuils d'alerte et responsabilités.
- Ressources internes alignées (projet, HSE, juridique, achats) et pilote de conformité.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Pilotage via matrice de conformité et calendrier d'engagements; jalons de validation alignés sur le financement.
- Gestion des risques selon ISO 31000:2018; proportionnalité et matérialité comme principes directeurs.
- Audits internes et revues indépendantes (ISO 19011:2018) aux jalons 6/12/24 mois; examen annuel des performances.
- Reporting public proportionné; tableaux de bord consolidant indicateurs et preuves.
- Mécanisme de réclamation opérationnel et traçabilité des réponses aux préoccupations.
- Intégration contractuelle explicite des obligations E&S, avec vérification et sanctions prévues.

